

Adresse Postale :
FR Jarez en Lyonnais

17 Place de l'Eglise
42320 St Christo en Jarez

 : **04 77 06 95 34**

Mail :

frjarezenlyonnais.stchristo@gmail.com

et

frjarezenlyonnais.cuisine@gmail.com

Bien mettre les 2 adresses

Référent bénévole :

Saint Christo en Jarez

Mairie

 **04 77 20 85 19**

Article 1 : Bénéficiaires

Le service s'adresse :

En priorité à toute personne âgée de + de 60 ans ou handicapée.

A toute personne dont l'état de santé nécessite de façon permanente ou ponctuelle un portage de repas.

Puis à toute personne temporairement malade,

Enfin à toute personne dont les conditions sociales, économiques ne lui permettent pas d'assurer momentanément et correctement la confection d'un repas (retour d'hospitalisation, maternité, etc.)

Pour bénéficier de ce service, la carte d'adhérent Familles Rurales de l'année en cours est obligatoire. (Tarif 2026 = 8,00 €), le solde étant pris en charge par l'association.

Article 2 : Fonctionnement

Les repas sont assurés pour les midis + potage du soir, tous les jours de la semaine, dimanches et jours fériés compris.

Article 3 : Inscriptions

Les demandes de 1^{ère} inscription sont à effectuer auprès du bénévole référent du village. Pour des raisons d'organisation, la commande de repas aura lieu, au minimum le jour qui précède la fabrication (avant 8 h).

Ci-dessous les jours de fabrication :

les repas de mardi et mercredi sont fabriqués le lundi matin ;

les repas de jeudi et vendredi sont fabriqués le mardi matin ;

les repas de samedi et dimanche sont fabriqués le jeudi matin ;

les repas de lundi sont fabriqués le vendredi matin.

Article 4 : Annulation

Les demandes d'annulation temporaires ou définitives devront parvenir au secrétariat de l'AFR Jarez en Lyonnais, qui transmettra ensuite à la cuisine, au minimum le jour qui précède la fabrication. Les repas non annulés seront facturés. Seules des circonstances exceptionnelles telles qu'une hospitalisation, événement grave, seront pris en considération.

Article 5 : Tarifs (année 2026) :

- **Formule Complète** : entrée, Plat principal : légumes (viande ou poisson), fromage, dessert, potage offert : **10,80 €**

- **Le pain (Facultatif)** : **0,60 cts** (modification de fréquence pour le pain uniquement en début de mois.)

- Un complément pour le soir pourra être servi pour **5,60€** (légumes + viande), Pas de menu spécifique pour le soir. *Complément servi uniquement à condition que les repas de midi soient livrés.*

PS : ces tarifs pourront être révisés en cours d'année, si la conjoncture le nécessite, sur décision du conseil d'administration.

Article 6 : Paiement

La facturation est mensuelle. Le règlement des repas s'effectue à réception de la facture, soit par prélèvement, par virement ou par chèque établi à l'ordre de Familles Rurales Jarez en Lyonnais.